



Preparing for the entry
into force of the 2010
HNS Convention

Préparation à l'entrée en
vigueur de la Convention
SNPD de 2010

Preparativos para
la entrada en vigor del
Convenio SNP de 2010

ATELIER SUR LA CONVENTION SNPD DE 2010

Thème : les obligations en matière de notification

Programme révisé

1^{er} et 2 mai 2024

Mercredi 1^{er} mai 2024

Horaire	Session	Intervenant(s)
14 h 30 – 14 h 45	Ouverture de l'atelier et remarques liminaires	Dorota Lost Sieminska OMI Gaute Sivertsen FIPOL François Marier Modérateur
14 h 45 – 15 h 00	État actuel de la Convention SNPD de 2010	Jan de Boer OMI
15 h 00 – 16 h 00	Session 1 – Notification des SNPD – Ce que vous devez savoir <ul style="list-style-type: none">• Comprendre les obligations en matière de notification en vertu de la Convention SNPD• Le Localisateur SNPD – Comment il peut vous être utile• Les actuelles Directives relatives à la notification des cargaisons SNPD donnant lieu à contribution : procédure de notification avant et après l'entrée en vigueur de la Convention SNPD	Thomas Liebert FIPOL
16 h 00 – 16 h 30	<i>Pause-café</i>	
16 h 30 – 17 h 30	Session 2 – Table ronde : les États contractants et d'autres parties partagent leur expérience dans la mise en œuvre de la Convention SNPD <ul style="list-style-type: none">• Présentation par des États sur les sujets suivants :<ul style="list-style-type: none">✓ Approche à adopter pour faciliter les consultations avec les parties prenantes✓ Aspects spécifiques de la législation et de la réglementation nationales• Expérience d'élaboration d'un système national de notification – Démonstration• Échange de vues sur les questions abordées au cours de la session	Caitlin O'Boyle Canada Kelly De Jong Pays-Bas Sonja Lorentzen Norvège Karen Andersen Danemark

Jeudi 2 mai 2024

Horaire	Session	Intervenant(s)
9 h 30 – 11 h 00	<p>Session 3 – Présentation des différents modèles de notification des SNPD</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des deux options de notification prévues par la Convention – Leur fonctionnement en pratique, à l'aide d'exemples concrets <p>Session 4 – Discussion ouverte sur une approche simplifiée</p> <ul style="list-style-type: none"> Session permettant aux participants de partager leurs expériences et bonnes pratiques et de poser des questions sur les difficultés pratiques qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des actuelles Directives relatives à la notification des SNPD Points de vue du secteur des réceptionnaires et des parties intéressées par les cargaisons sur les systèmes actuel et futur de notification en vertu de la Convention SNPD Exemples potentiels du secteur 	<p>Gaute Sivertsen FIPOL</p> <p>Tous les participants</p>
11 h 00 – 11 h 30	<i>Pause-café</i>	
11 h 30 – 12 h 30	<p>Session 4 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> Conclusions de la discussion 	Tous les participants
12 h 30 – 14 h 30	<i>Déjeuner</i>	
14 h 30 – 16 h 00	<p>Session 5 – Obligations de notification incombant aux États avant et après l'entrée en vigueur de la Convention</p> <ul style="list-style-type: none"> Conséquences pour les États si tous les contribuables individuels ne sont pas identifiés et retards dans la soumission des cargaisons de SNPD donnant lieu à contribution reçues Discussion sur les sources pertinentes d'information et sur l'application de règles nationales pour faciliter l'identification des contribuables 	<p>Mark Homan FIPOL</p>
16 h 00 – 16 h 30	<i>Pause-café</i>	
16 h 30 – 17 h 30	<p>Session 6 – Outil de notification en ligne des SNPD</p> <ul style="list-style-type: none"> État du développement d'un système interne de notification et de gestion financière Recommandation sur l'utilisation du Localisateur SNPD <p>Session 7 – Calendrier d'entrée en vigueur et plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> Mises à jour par le Comité juridique de l'OMI <p>Clôture de l'atelier</p>	<p>Robert Owen FIPOL</p> <p>Jan de Boer OMI François Marier Modérateur Gaute Sivertsen FIPOL</p>